

Le Journal de Radiologie publie :

- des articles originaux ;
- des articles courts;
- des mises au point ;
- des revues iconographiques ;
- des notes techniques ;
- des lettres ;
- des corrélations radio-pathologiques ;
- des « e-quids » (quel est votre diagnostic ?) ;
- des éditoriaux ;
- des correspondances ;
- des analyses commentées.

Les manuscrits, quelle qu'en soit la rubrique, ne seront acceptés qu'après avoir été soumis à l'appréciation d'un ou plusieurs lecteurs, anonymes pour les auteurs.

Copyright

Les articles originaux ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure à l'exception d'un résumé de moins de 200 mots. Ils ne doivent pas être soumis simultanément à une autre revue. La soumission d'un article pour publication implique de la part du ou des auteurs la garantie de l'engagement d'avoir respecté ces deux conditions.

Les auteurs s'engagent à demander l'autorisation à l'éditeur de la revue au cas où ils souhaiteraient reproduire tout ou partie de leur article dans un autre périodique ou dans une autre publication. La soumission d'un article à la revue lui confère automatiquement le copyright.

Les différentes rubriques - Conseils de Rédaction

ARTICLES ORIGINAUX

Les articles originaux rapportent une étude scientifique. La composition du manuscrit est la suivante :

Résumé : Le résumé doit être suffisamment clair et informatif pour permettre la compréhension du travail sans lecture complète de l'article. Il ne doit pas dépasser 200 mots, il doit être structuré et divisé en 4 parties : 1) Objectifs. 2) Matériels (patients) et méthodes. 3) Résultats. 4) Conclusion.

Trois à cinq mots-clés en français sont à fournir.

Introduction : Elle comporte trois parties : la première partie définit le problème, la deuxième partie rappelle brièvement ce qui était connu concernant ce problème (avec des références), le dernier paragraphe expose clairement les objectifs du travail, compte tenu de ce qui a été rappelé dans le paragraphe précédent, et, succinctement, les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Matériel (ou patients) et méthodes : Les critères de sélection des malades et des sujets témoins sont clairement indiqués. Les compositions de groupes, âge, sexe, signes cliniques etc... sont précisément établies. Le protocole (technique d'imagerie, méthode de lecture, critères diagnostiques précis ou critères d'analyse, standard de référence retenu, tests statistiques...) doit être précisément exposé en ne tenant compte, néanmoins, que des données utiles pour le travail. Certaines techniques ou certains critères d'évaluation, cliniques ou radiologiques peuvent, pour ne pas alourdir un protocole déjà chargé, n'être que mentionnés avec les numéros des références où ceux-ci sont détaillés. S'il s'agit d'un travail non clinique, les caractéristiques complètes des animaux ou des appareils sont fournis car l'expérience doit pouvoir être reproduite en totalité. Il n'y a pas de résultat dans ce chapitre et les verbes sont au passé. L'avis favorable donné par un comité d'éthique est éventuellement mentionné le cas échéant.

Résultats : Tous les résultats en rapport avec le travail sont fournis et exposés de façon claire et logique, y compris les résultats négatifs. Si des tableaux sont utilisés, il ne doit pas y avoir de redondance entre le texte et ces tableaux. Ils sont exprimés au passé.

Discussion : Son objectif est de discuter le matériel et les méthodes et d'examiner la validité des résultats. Le pre-

mier paragraphe de la discussion se doit donc d'exposer les réponses que les auteurs ont fournies à la question qu'ils se sont posée et qui a motivé le travail. Elle permet ensuite de situer ces résultats par rapport aux connaissances antérieures et de les comparer aux données de la littérature. Les performances, limites, faux diagnostics, pièges et artefacts doivent être discutés ici ; de même les leçons de cette expérience et les solutions envisagées aux problèmes.

Conclusion : Elle résume très brièvement les résultats de l'étude et leurs conséquences.

ARTICLES COURTS

Les articles courts rapportent une série de 3 à 8 cas concernant une pathologie ou des aspects d'une pathologie pas ou peu rapportées. Ils doivent apporter des éléments originaux qui concernent la sémiologie, la démarche diagnostique ou thérapeutique d'une affection. Ils doivent être construits de la façon suivante : résumé, mots-clés, introduction, description synthétique des observations, discussion brève ; la conclusion est inutile. Le résumé ne doit pas être structuré, il doit souligner l'originalité de l'article. Il ne doit pas dépasser 150 mots. Trois à cinq mots-clés doivent être fournis. La description des observations doit être exprimée au passé. La discussion peut comprendre une revue de la littérature mais de façon concise. Les références bibliographiques sont limitées à 15. Le nombre de figures ne doit pas excéder 6. La longueur des articles courts ne dépasse pas 8 pages en double interligne, références et légendes des figures comprises, mais sans la page de titre.

MISES AU POINT

L'objectif de cette forme de publication est de rapporter de la façon la plus complète possible l'état de l'art sur une technique ou sur la prise en charge d'une pathologie ou d'une situation clinique particulière. Une mise au point sur des sujets annexes (législation, exercice professionnel, etc...) peut s'intégrer sous cette forme. Le résumé n'est pas structuré, il doit préciser le but de la mise au point et résumer les points essentiels. Il ne doit pas dépasser 200 mots. La présentation des mots-clés est la même que celle requise pour les articles originaux.

REVUES ICONOGRAPHIQUES

La revue iconographique est basée sur la publication d'une iconographie d'excellente qualité qui illustre un domaine de la pathologie ou une technique. Il convient de présenter de manière très soignée, les figures et de veiller à ce que les agrandissements des figures soient identiques. Le texte doit être court et synthétique, les références bibliographiques limitées à 10. Un résumé en français, non structuré, précisant les points essentiels de la revue iconographique, ne dépassant pas 100 mots doit être fourni. Trois à cinq mots-clés doivent être fournis.

NOTES TECHNIQUES

Elles décrivent brièvement une technique, la modification d'une technique ou un nouvel équipement. Une courte discussion doit permettre un survol général. La discussion doit être limitée à un message précis à propos de l'intérêt de la technique ou de l'équipement. Elles ne comportent pas plus de 2 figures. Leur longueur ne dépasse pas 4 pages en double interligne, références et légendes des figures comprises, mais sans la page de titre. Trois à cinq mots-clés doivent être fournis.

La rédaction encourage les auteurs à soumettre leurs articles en ligne sur : <http://ees.elsevier.com/jradio>

Pour tout problème technique sur le système de soumission en ligne, merci de s'adresser à notre service d'aide aux auteurs : authorsupport@elsevier.com

LETTRES

Leur publication ne peut être envisagée que s'ils sont originaux en montrant des aspects non ou très peu rapportés d'une pathologie. L'introduction doit être courte, précisant l'intérêt du cas. La discussion doit être courte et orientée sur les points nouveaux dégagés. Une revue de littérature est déconseillée dans ces faits cliniques. Le résumé n'est pas requis, le nombre de figures doit être limité à 2, le nombre de références bibliographiques ne doit pas excéder 8. Trois à cinq mots-clés doivent être fournis. La longueur du manuscrit ne dépasse pas 4 pages en double interligne comprenant les références et les légendes de figures, mais pas la page de titre.

CORRÉLATIONS RADIO-PATHOLOGIQUES

Il s'agit d'un article mettant en exergue une corrélation radio-pathologique de très bonne qualité et permettant de mieux comprendre la sémiologie radiologique. Ils comprennent nécessairement une image macroscopique d'anatomo-pathologie. Le texte doit être court, inférieur à 800 mots non compris les légendes des figures et les références bibliographiques. Le résumé n'est pas requis, le nombre de figures doit être limité à 4 y compris l'image macroscopique d'anatomo-pathologie, le nombre de références bibliographiques ne doit pas excéder 6. Trois à cinq mots-clés doivent être fournis.

E-QUID

Leur publication ne peut être envisagée que s'ils apportent des éléments originaux qui concernent notamment la démarche diagnostique ou le traitement d'une affection. Il comporte un titre, une brève description clinique, les figures, la mention « Quel est votre diagnostic ? », une brève discussion, un maximum de 6 références bibliographiques. La longueur du manuscrit ne dépasse pas 4 pages en double interligne comprenant les références et les légendes de figures, mais pas la page de titre. Le nombre de figures doit être limité à 2.

CORRESPONDANCE

Elle peut être une réponse, une analyse ou une opinion contradictoire constructive suscitée par un article récemment publié dans la revue. Quelques références bibliographiques sont permises. Il sera donné la possibilité aux auteurs de l'article ayant motivé la lettre d'apporter leur réponse à la suite.

Modalités générales de présentation des articles

(Voir aussi les instructions spécifiques à chaque rubrique)

Présentation générale : Saisir le manuscrit en double interligne, avec une marge de 2 cm de chaque côté. Une page correspond à 2500 signes typographiques, espaces et ponctuation compris. Le texte doit être paginé à partir de la page d'introduction. Le nom des auteurs, en dehors de la page de titre, ne doit pas être mentionné dans le texte.

Le texte doit être saisi en minuscule, appuyé à gauche ou justifié, sans césure, avec un interlignage automatique. Il faut veiller à la ponctuation et aux accents, y compris sur les lettres capitales.

PAGE DE TITRE : Elle doit comprendre : un titre précis et concis de moins de 10 mots, le titre anglais, les initiales des prénoms des auteurs et les noms, l'adresse professionnelle des différents auteurs et l'adresse complète, le numéro de téléphone, fax et adresse e-mail de l'auteur correspon-

dant, l'adresse pour la demande de tirés à part. Une feuille de titre sans nom d'auteur ni adresse est jointe pour l'envoi aux lecteurs.

RÉSUMÉS ET MOTS-CLÉS : Le résumé doit être suffisamment clair et informatif pour permettre la compréhension du travail sans lecture complète de l'article. Il ne doit pas dépasser 200 mots.

Trois à cinq mots-clés doivent figurer en bas de la page du résumé. Ils doivent être choisis parmi la liste officielle publiée par l'INSERM et accessible via internet (<http://disc.vjf.inserm.fr:2010/basismesh/mesh.html>) avec possibilité de recherche bilingue français-anglais. Le choix des mots-clés a une importance capitale, car ils déterminent la « visibilité » d'un article dans les bases de données informatisées. Cet élément est important pour les auteurs mais également pour le Journal de Radiologie. Le résumé et les mots-clés doivent figurer sur une page séparée, située après le titre du manuscrit.

Unités de mesure, abréviations, références pharmacologiques ou industrielles : Les unités de mesures utilisées seront celles précisées dans l'article et prioritairement celles du Système International. Une liste de toutes les abréviations utilisées dans le texte doit être fournie en début d'article et figurera en encadré sous le résumé. Concernant l'irradiation, les unités employées doivent être en accord avec le référentiel validé par la Société Française de Radiologie <http://www.sfrnet.org>

Les noms d'appareils cités dans le texte feront référence au constructeur selon des modalités qui seront établies en accord avec la rédaction ; il en sera de même pour les produits dont le seul nom pharmacologique figurera dans le texte.

RÉFÉRENCES : Dans la liste des références, le formatage doit être conforme au style utilisé dans l'Index Medicus (style « Vancouver » selon les critères et exemples suivants).

Les références complètes seront groupées à la fin de l'article, numérotées et classées selon leur ordre d'apparition dans le texte. Elles doivent être rappelées dans le texte par leur numéro d'ordre placé entre parenthèses. Seule la première lettre du nom de chaque auteur et les initiales des prénoms doivent être en majuscules. Pour la totalité des auteurs, le nom précède l'initiale des prénoms sans séparateur autre qu'un espace ; chaque auteur est séparé du suivant par une virgule. La liste des auteurs se termine par un point. Le titre du journal est abrégé selon la nomenclature officielle (<http://www.ncbi.nlm.nih.gov:80/entrez/jrbrowser.cgi>). Il est suivi de l'année de publication

sans séparateur autre qu'un espace. L'année est suivie d'un point-virgule, du numéro de volume, lui-même suivi de deux-points et des pages (abréviation de la page de fin).

Exemples :

Pour les articles :

Exemple : 12. Travade A, Isnard A, Bagard C et al. Macrobiopsies stéréotaxiques par système à aspiration 11-G : à propos de 249 patientes. J Radiol 2002;83:1063-71

Pour les livres : Noms d'auteurs, initiales des prénoms, titre de l'ouvrage dans la langue originelle, ville, nom de l'éditeur, année d'édition, précision des pages intéressantes le sujet.

Exemple : Ernst O. Hépatopathies diffuses. Imagerie du foie, des voies biliaires et du pancréas. Paris : Masson, 2005. p. 55-74.

TABLEAUX : Ils sont saisis en double interligne sans trait horizontal, ils comportent en haut leur numéro en chiffre romain, dans l'ordre où ils sont cités dans le texte et leur titre. Les tableaux se suffisent à eux mêmes (avec leur titre et leur légende) sans qu'il soit nécessaire de se référer au texte. Ils ne font pas double emploi avec les figures. Le corps du tableau ne comporte que des nombres, il ne comporte pas d'unité ou de %, ceux-ci doivent apparaître dans les titres des colonnes.

FIGURES : Le nombre et le format des figures doivent être réduits à un minimum indispensable à la compréhension du texte. Des illustrations déjà publiées ne seront pas admises dans les articles originaux, sauf cas exceptionnels.

Droits et permissions : en cas de publication de figures, de schémas ou de tableaux empruntés à la littérature, une autorisation écrite de l'auteur et de l'éditeur doit être obtenue et fournie avec le manuscrit.

Chaque figure doit être de bonne qualité avec son numéro et sa légende dactylographiés au-dessous, uniformes en taille et en agrandissement.

Seules des flèches, des lettres ou des chiffres de transfert peuvent être utilisées sur les figures.

LÉGENDES DES FIGURES

Les légendes des figures sont également saisies les unes à la suite des autres en double interligne. Elles ne doivent pas faire double emploi avec le texte.

Lorsqu'une figure est composée de plusieurs images, chaque image doit être légendée spécifiquement par une ou plusieurs phrases complètes susceptibles d'être présentées séparément les unes des autres en regard de chacune des images.

Exemple : Fig. 1 : Dilatation modérée de la voie excrétrice pendant la grossesse : l'uretère est dilaté jusqu'au croisement des vaisseaux iliaques.

a Coupe sagittale en mode B.

b Coupe sagittale en mode Doppler couleur.

Instructions pour la remise de l'iconographie sous forme numérique :

FORMAT ET QUALITÉS DES FIGURES

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tiff), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas.

La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.

La résolution s'exprime en dot per inch (points par pouce) ou points par cm.

Valeur minimale requise : 300 dpi pour niveaux de gris (similis) et quadri

600 dpi pour dessins au trait

Cette valeur n'est valable que si la taille de l'image est proche de celle de l'image imprimée.

Si l'image doit être agrandie, la résolution diminuera ; au contraire, si l'image doit être réduite, la résolution augmentera. Il est plus simple de prendre en compte le nombre total de pixels sur la largeur de l'image. Ce nombre donne une indication de la qualité de reproduction de l'image à une taille donnée.

ATTENTION : Si l'auteur ne peut soumettre son manuscrit en ligne via EES, ou si, dans le système EES, il choisit le mode de transmission « off line » pour les iconographies, il est prié d'envoyer les fichiers de ses illustrations sur CD-rom ou disquette, accompagnées impérativement d'une sortie papier de bonne qualité.

Epreuves et tirés à part

Une fois le manuscrit accepté, les épreuves, envoyées aux auteurs, doivent être retournées à l'éditeur dans un délai de 48h. Les corrections ne devront alors porter que sur les erreurs typographiques. 25 tirés à part de chaque article seront remis à titre gratuit.